

Parcels concernés par le défrichement - GAEC DES ANGES

Décision n° 2025-ARA-KKP6248-N_9910

Parcelles concernées

0 0,5 1 km

1:25 000

Sources : Scan25 IGN, CRAIG Réalisation : CD63 août 2025

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Réalisation : CD63 aout 2025

1:25 000